



Communiqué de presse du 17 octobre 2018

## REALISATION DE LA CONDITION SUSPENSIVE RELATIVE A LA CESSION DES ACTIONS DE GLOBAL ECOPOWER

Meyreuil (France), le 17 octobre 2018. Un protocole d'accord transactionnel a été conclu le 16 octobre 2018 entre la société Global EcoPower (Euronext Growth - FR0011289198 - ALGEP) et certains de ses actionnaires significatifs non dirigeants, sous l'égide du Tribunal de commerce d'Aix en Provence, mettant fin à des difficultés relatives notamment à l'application des règles d'identification et de transparence de l'actionnariat.

Par ailleurs, la réalisation de la « Convention de cession d'actions » conclue le 28 septembre 2018 entre ces actionnaires significatifs non dirigeants et de nouveaux d'actionnaires était soumise, à titre de condition suspensive, à la signature du protocole d'accord transactionnel ([lire le communiqué de presse du 3 octobre 2018](#)). Cette signature étant intervenue, la « Convention de cession d'actions » est désormais effective. Le montant de la cession porte sur 38,55% du capital social, soit 2 543 300 actions.

**Jean-Marie SANTANDER**, Président Directeur Général : « *Après plus de dix mois de tension et de procédures intenses, le Tribunal d'Aix-en-Provence a réussi à concilier Global EcoPower et les cédants visés ci-après, dans le cadre « d'un protocole de conciliation par voie transactionnelle ». Je tiens particulièrement à remercier le Tribunal d'Aix-en-Provence pour sa patience et son professionnalisme pour mener à terme cette conciliation qui a nécessité quatre réunions au Tribunal. Global EcoPower va retrouver la sérénité nécessaire à son développement. Je suis particulièrement satisfait de cet accord et je souhaite la bienvenue aux nouveaux actionnaires. Enfin, le groupe que je préside va pouvoir désormais se développer dans la sérénité. Tout le personnel est également heureux de ce dénouement positif et constructif pour le Groupe. »*

.....  
GEP  
Philippe PERRET  
Directeur Général Délégué  
Tél. : 04 42 24 50 16  
[contact@global-ecopower.com](mailto:contact@global-ecopower.com)

.....  
ACTUS finance & communication  
Vivien FERRAN  
Relation presse  
Tél. : 01 53 67 36 34  
[vferran@actus.fr](mailto:vferran@actus.fr)

### A propos de Global EcoPower (GEP)

Global EcoPower, société basée à Meyreuil (13), recherche, élabore, conçoit, développe, finance et construit des projets écologiques, à énergie positive, qui mettent en œuvre des produits à haute valeur ajoutée et des énergies renouvelables, notamment éolienne ou photovoltaïque

GEP est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011289198 - mnémo : ALGEP).

GEP est éligible au PEA-PME





Global EcoPower, ainsi que son Président-Directeur général, Monsieur Jean-Marie SANTANDER, ont conclu, le 16 octobre 2018, avec plusieurs de leurs actionnaires significatifs non dirigeants, dont notamment, Monsieur Gauthier Jean Guillaume HUET, la société SEMPER FINANCE GROUP (agissant pour le compte de ses clients dont elle assure la gestion des portefeuilles), Monsieur Nevil von TSCHARNER et Monsieur Richard von TSCHARNER, un protocole d'accord transactionnel mettant fin à plusieurs difficultés entre les parties. Ces difficultés portaient notamment sur l'application des règles d'identification et de transparence de l'actionariat. Ce protocole transactionnel a été signé sous l'égide du Tribunal de commerce d'Aix en Provence.

La signature du protocole transactionnel constituait la condition suspensive d'une « Convention de cession d'actions » en date du 28 septembre 2018, à laquelle la société Global EcoPower n'est pas partie.

Cette condition ayant été levée, la « Convention de cession d'actions » est désormais effective.

Selon les informations qui ont été portées à la connaissance de la société par les parties à la « Convention de cession d'actions », cette dernière présente les caractéristiques suivantes :

- La convention est conclue entre Monsieur Gauthier Jean Guillaume HUET, la société SEMPER FINANCE GROUP (agissant pour le compte de ses clients dont elle assure la gestion des portefeuilles), Monsieur Nevil von TSCHARNER et Monsieur Richard von TSCHARNER en qualité de cédants d'une part, et les cessionnaires indiqués ci-après, d'autre part :

Monsieur Pierre BERTHE, fondateur dirigeant de la société NUTRIPACK	842 320 actions, soit 12,77%
Monsieur Pierre- Yves BERTHE, investisseur	421 160 actions, soit 6,38 %
Monsieur Philippe DESTENBERT, Président de la société DRM & ASSOCIES	280 773 actions, soit 4,26%
Monsieur Daniel SIMONCINI, Dirigeant d'une société cotée	280 773 actions, soit 4,26%
Monsieur Jérôme TORDO, <i>Chief Operational Officer</i> de la société NEXANS SOLAR TECHNOLOGIES	280 774 actions, soit 4,26%
Madame Danielle SAMAILLE, retraitée, anciennement Présidente de la société MERIEUX LEVY	62 500 actions, soit 0,95%
Monsieur Benjamin DURIEZ, Directeur de programmes immobiliers	62 500 actions, soit 0,95%
Monsieur Christian MUNIER, Président de la société AUDIT BOURBON	62 500 actions, soit 0,95%
Monsieur Sébastien DESTENBERT, Vice-Président de la société LAZADA – Singapour	62 500 actions, soit 0,95%
Madame Marie DESTENBERT, PDG de la société FLEURS D'ASCENSEURS	62 500 actions, soit 0,95%
Monsieur Jean EICHENLAUB, PDG de la société QUALIUM Investissements	62 500 actions, soit 0,95%
Madame Barbara BRUHL-DAY, fondatrice de la société ALAMO CONSULTANTS	37 500 actions, soit 0,57 %
Monsieur Alex CATANI, Entrepreneur	12 500 actions, soit 0,19 %
Monsieur Guy CATANI, retraité, précédemment PDG d'une société informatique	12 500 actions, soit 0,19%

Le montant de la cession porte sur 38,55% du capital social, soit 2 543 300 actions (hors exercice de BSA).

- Global EcoPower n'a reçu à ce jour aucune information relative à l'existence d'une éventuelle action de concert, ou d'accord, entre les cessionnaires indiqués ci-dessus ;
- Les dirigeants de Global EcoPower n'envisagent pas de conclure un accord, ou une action de concert, avec l'un ou certain des cessionnaires indiqués ci-dessus ;
- Les cessionnaires indiqués ci-dessus ont indiqué à Global EcoPower, de manière non formelle, ne pas avoir l'intention à court terme de modifier sa gouvernance.

